



VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

*Hôtel de Ville :
changement de décor* 1

*Le point sur
les travaux 1998* 2-3

*Logement : stratégie
pour l'avenir* 4

*Patience, l'orgue
va bientôt résonner* 5

*Restauration scolaire :
pas de changement* 6

*Dossier
Et si nous parlions
environnement ?* 7-10

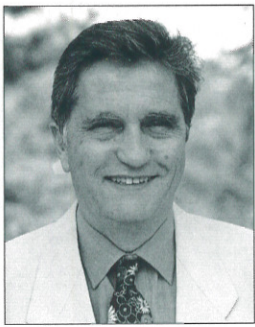
*Les 10 ans de la
Bibliothèque :
participez au concours
d'écriture* 11

*Nouvelles implantations
industrielles* 11

*Briscope : bonne
saison à tous !* 13

Paroles d'Histoire 15

*BD : un millésime
en "Or"* 16



Édito

LA LONGUE ROUTE VERTE

Quoi de plus naturel pour votre Magazine que d'ouvrir le dossier de l'environnement en cette période estivale ?

Après la vague "verte" du milieu des années 80, période pendant laquelle le tout environnemental était érigé en pensée unique, la France a su retrouver ses marques et une sérénité constructive lorsqu'elle dialogue.

Plutôt que de stigmatiser l'activité des industriels ou des agriculteurs, de condamner sans appel certaines énergies, de vouloir ignorer les conséquences de mesures peut-être populaires mais ô combien lourdes de conséquences... notre pays s'est mis à réfléchir.

Une prise en compte rationnelle des impératifs de chacun, associée aux avancées scientifiques et technologiques, nous permet aujourd'hui, de dire que la protection des patrimoines naturels est une valeur absolue défendue par la grande majorité d'entre nous.

Au-delà des "grandes lois" votées par le Parlement (eau, déchets, air...), la recherche de la qualité environnementale est une constante de la vie locale.

En témoignent les actions, les investissements réalisés ces dernières années à Brignais : déchetterie, collectes sélectives, création d'espaces verts, fleurissement de la commune, assainissement, réglementation de l'affichage, réglementation des implantations industrielles, sensibilisation dans les écoles...

Les élus et les services travaillent actuellement à l'aboutissement d'autres projets, dont certains intercommunaux, très significatifs de notre volonté en ce domaine.

Mais la recherche de l'absolu environnemental n'est pas qu'une question de stratégie ou d'investissement. Il reste aujourd'hui à gagner la bataille du changement de nos comportements.

C'est certainement la plus longue et la plus difficile, car c'est une discipline quotidienne.

Profitez de ces vacances pour nous remobiliser.

Michel Thiers
Maire de Brignais
Vice Président du Conseil général du Rhône

Le 17 juillet 1998

► ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JANVIER 1998 AU 31 MARS 1998

NAISSANCES

Enzo SALAMONE, né le 3 jan.
Axel GARCIA, né le 6 janvier
Célia CARRILLO, née le 9 jan.
Maria Arcangela BUSTONE, née le 10 janvier
Anthony MURCIA, né le 12 jan.
Seren YILMAZ, né le 13 janvier
Morgane THIBAUT, née le 13 janvier
Yanis RESKALLAH, né le 16 jan.
Nicolas DE LA TORRE, né le 19 janvier
Camille GRESET, né le 26 jan.
Nicolas ARLAUD, né le 26 jan.
Mathieu BERGER, né le 28 jan.
Dylan BECKER, né le 3 février
Jordi PERGAY, né le 4 février
Meziane SAHRI, née le 4 février
Yann DIJOUX, né le 5 février
Ryan GUIDOUM, né le 15 fév.
Eva SARDINHA, née le 18 fév.
Camille FERLAY, né le 18 février
Haris BRADAI, né le 23 février
Bilel SEKHRI, né le 24 février
Valentine PIC, née le 25 février
Alexy JACQUET, né le 28 février
Sophie-Wanda KAPICA, née le 28 février
Lina RODRIGUEZ, née le 3 mars
Yannick BALLAS, né le 5 mars
Eulalie PRATS, née le 7 mars
Joey PALLARUELO, né le 12 mars
Laurianne PERRET, née le 12 mars
Jescime HAMIDI, né le 14 mars
Loris COLLIN, né le 15 mars
Kim Ly RIOT, né le 16 mars
Léa PILLA, née le 20 mars
Matthias SUZANNE, né le 31 mars

MARIAGES

Philippe RONNAT et Carole RIGAUD, le 14 février
Stéphane FILLON et Stéphanie MAHIEUX, le 7 mars

DÉCÈS

JACQUIN née DUMETZ Brigitte, 50 ans, le 14 janvier à Brignais
MICHEL Charles, 79 ans, le 28 janvier à Saint-Genis-Laval

MERPY née CONDAMIN Francine, 94 ans, le 6 février à Saint-Genis-Laval
BAVOUX Marie, 86 ans, le 9 février à Brignais
BROTONS Armand, 72 ans, le 19 février à Brignais
VILLARD Christian, 43 ans, le 26 février à Brignais
VILLE née JOUANIN Emma, 93 ans, le 21 février à Pierre-Bénite
AMARO Anibal, 71 ans, le 6 mars à Brignais
HENRY André, 74 ans, le 3 mars à Pierre-Bénite
DUMAS Marie, 97 ans, le 17 mars à Brignais
CARROT Claudia, 86 ans, le 22 mars à Brignais
CLEMENT Claude, 70 ans le 29 mars à Sainte-Foy-lès-Lyon

► LE CONCILIEUR DE JUSTICE À VOTRE ÉCOUTE :

Noël Deplaud, conciliateur de justice depuis 5 ans, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Brignais les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00.

Il vous aidera à trouver une solution amiable dans les conflits de droit privé qui peuvent vous opposer à un voisin, à un fournisseur ou à un entrepreneur... Il vous conseillera dans vos démarches.

Son intervention est gratuite

► CPAM : VOTRE SANTÉ À L'ÉTRANGER EN VACANCES

Vous êtes ressortissant d'un pays de la Communauté Européenne : si vous voyagez au Royaume Uni (Grande Bretagne et Irlande du Nord), les soins vous seront dispensés gratuitement sans formalité préalable. Si vous voyagez dans les autres pays de la CEE, chaque assuré social doit se munir d'un formulaire E111 "attestation de droit aux prestations en nature" pendant un séjour temporaire (à retirer à l'accueil de votre centre de sécurité sociale après présentation de votre carte d'assuré). Si vous voyagez hors de la CEE dans le cadre de vos congés payés, vos dépenses de santé sont couvertes par l'assurance maladie. Il vous suffit de conserver tous les justificatifs qui seront examinés à votre retour pour un éventuel remboursement.

► CONDAMNATION EN JUSTICE : 30 MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR MARIE-THÉRÈSE ROGER-BOISSET

Marie-Thérèse Roger, directrice des Arcades de 1985 à mi-94, a été condamnée par la cinquième Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Lyon, à une peine d'emprisonnement de 30 mois avec sursis. Ce jugement intervient après le dépôt de plainte en août 1994 de l'Association de Gestion du Foyer Résidence des Personnes Âgées des Arcades pour détournement de fonds au détriment de l'association, pour un montant de 1 081 490 F et pour vol et escroquerie sur des personnes âgées par un agent chargé d'une mission de service public. Dès que la Commune avait eu connaissance des faits, elle avait entamé une procédure de révocation de la Fonction Publique et obtenu gain de cause lors d'un conseil de discipline le 7 avril 1995.

Magazine édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 Fax : 04 78 05 55 51
Directeur de la publication : Michel Thiers
Responsable de la rédaction : Brigitte Marquand
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Murielle Aimé, Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Sylvie Giagnorio, Catherine Merland, Heidi Mougnot, Gilbert Morel
Photo de couverture : Les pêcheurs du Garon
Pierre Rochebloine
Reportages photo : SIC, Pierre Rochebloine
Comptabilité : Lasercolor (Brignais)
Impression : Delta (Chassieu)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais
Dépôt légal : 3^e trimestre 1998
ISSN : en cours

Hôtel de ville : plus qu'un changement de décor



Une rénovation respectueuse de l'architecture ancienne de la première salle et du caractère contemporain de la seconde.

À la faveur de la rénovation des salles du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, les responsables municipaux souhaitent améliorer les conditions d'accueil du public.

Pour Murielle Aimé, secrétaire générale adjointe, coordinatrice du projet, le changement de décor n'est que la partie visible des transformations.

L'élaboration du projet architectural a été conduit parallèlement à une réflexion sur les modalités d'accueil du public. La recherche de convivialité, d'efficacité, et de discrétion sont à la base de changements importants que le public devrait apprécier.

DE L'IMPORTANCE DU PREMIER CONTACT

Dans toute entreprise ou lieu public, le premier contact est un élément non seulement marquant mais révélateur du fonctionnement de l'entreprise. Le poste d'accueil est donc renforcé : toute personne qui franchit désormais le seuil de l'Hôtel de Ville peu

s'adresser en permanence, à une hôtesse qui l'orientera, répondra à des questions courantes ou l'invitera à patienter dans un espace spécifiquement conçu, dans l'attente de son rendez-vous.

Dans un souci d'efficacité et de gestion optimale des postes, le principe de la polyvalence du personnel est généralisé. Il concerne la fonction d'accueil comme les fonctions intitulées génériquement "affaires générales" : état civil, documents administratifs, service étrangers, logement...

La fréquentation du guichet "affaires sociales" (aides ménagères, RMI, emploi...) s'étant accrue ces dernières années, le service a été réorganisé. Ses guichets autorisent à plus de confidentialité.

Grâce à une meilleure utilisation de la superficie, deux espaces ont été créés : un bureau libre pour le public qui peut ainsi s'asseoir pour remplir des formulaires et un espace "enfants".

LE PLUS "NUMÉRIS"

Depuis le 2 juillet dernier, l'ensemble des services est accessible directement de l'extérieur grâce à l'installation d'un système "Numéris". Cette mesure a pour objectif de limiter les attentes des

interlocuteurs en désengorgeant le standard. Il faut dire que le trafic téléphonique s'étant fortement multiplié et en dépit de l'habileté de la standardiste, les attentes étaient fréquentes à certains moments de la journée.

Cette modernisation a par ailleurs l'avantage de permettre aux interlocuteurs de joindre certains services directement au-delà des plages de fonctionnement du standard (par exemple entre 12 et 13 heures). ■

Les services municipaux en ligne

Pour joindre les services suivants il vous suffit de composer les six premiers chiffres du numéro de l'Hôtel de Ville et d'y rajouter le suffixe approprié : Au bout de quatre sonneries, si personne ne décroche, votre appel est automatiquement dirigé sur le standard général.

Soit : 04 78 05 + 4 chiffres de suffixe

Cabinet du Maire et des Élus	62 03
Secrétariat général	62 05
Services techniques	62 09
Service information communication	62 15
Service urbanisme	62 18
Centre communal d'action sociale	62 28
Police municipale	62 34
Service financier	62 48
Service du personnel	62 44
Service Europe et jumelage	62 51
Service informatique	62 52
Briscope - bureau du gardien	62 53
Briscope - OCB	31 13
Briscope - Point information jeunesse	62 54

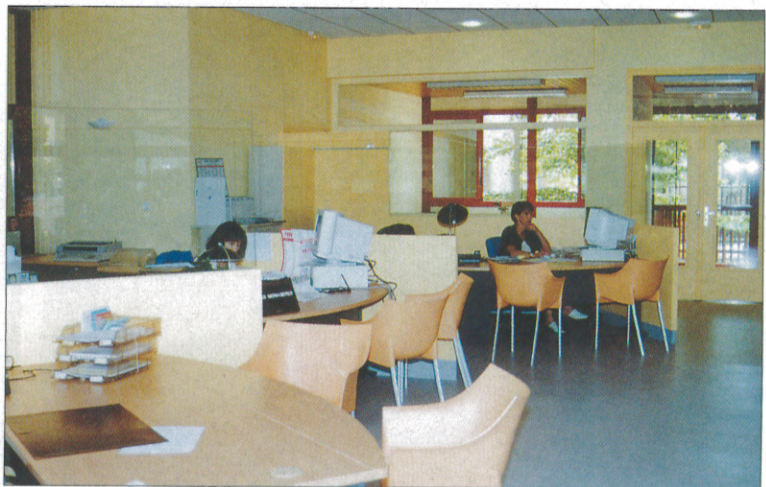
Le numéro d'appel général de l'Hôtel de Ville est inchangé : 04 78 05 15 11
Le numéro de fax de l'Hôtel de Ville est inchangé : 04 78 05 55 51

Pierre Zacharie, agencier conseil à Saint-Genis-Laval, est l'artisan de cette rénovation.

"J'ai découvert une maison de très bel aspect avec un esprit de boiseries, très caractéristique du siècle dernier. À travers cette rénovation, nous conjuguons les soucis légitimes de modernité et de fonctionnalité associés à la mise en valeur de la dimension architecturale. La salle qui fait office d'accueil était trop fermée

pour son usage. Nous l'avons agrandi en créant de nouvelles ouvertures et en faisant entrer la lumière naturelle.

Nous avons surbaissé le plafond de la seconde salle afin de lui donner des proportions plus harmonieuses. Le système de cloisonnement, le changement de mobiliers au profit de postes de travail informatisés, les tonalités de l'ensemble apportent convivialité et fonctionnalité."



La lustrerie comme le mobilier affiche la volonté de modernité des responsables municipaux.

Comme chaque année,
le mois de Juillet
marque le point de
départ des travaux
inscrits à l'exercice 1998
par la Ville, le Conseil
général du Rhône
ou les syndicats
intercommunaux :
une succession
d'aménagements plus
ou moins visibles, dont
certains liés à
l'amélioration de la
sécurité.

Le point sur les travaux 1998

CES MÈTRES DE VOIRIE QUI PÈSENT SUR LE BUDGET

L'appel d'offres lancé par la Ville au printemps dernier pour un montant de 1 300 000 francs concerne quatre chantiers.

- La création de trottoirs et de caniveaux rue Général de Gaulle, entre le pont du chemin de fer et le rond point de l'Hôtel de Ville : cet aménagement de part et d'autre de la chaussée soit 2 fois 660 mètres, préfigure une réelle volonté d'amélioration des espaces empruntés par les piétons dans la traversée de Brignais. La réalisation d'une seconde tranche, entre l'Hôtel de Ville et la rue Ferdinand Gaillard, subordonnée à l'avancée de la Zac "centre ville", pourrait intervenir courant 1999.

- L'achèvement du carrefour du boulevard des Écureuils et du boulevard des Sports avec la réfection du tapis de roulement autour du rond-point.

- La réfection de la chaussée de la rue des Capucines, en continuation de la rue de Janicu réalisée en 1997.

- L'aménagement du carrefour de la rue Général de Gaulle et de la rue Simondon avec l'implantation d'îlots centraux destinés principalement à empêcher les demi-tours.

D'autres aménagements de voirie liés à l'implantation d'entreprises feront l'objet de marchés à bons de commande pour un montant total de 500 000 F environ, notamment dans les secteurs des Ronzières et des Vallières.

Dans le cadre de la Zac centre ville, la SERL (Société d'Équipement de la Région Lyonnaise), opérateur chargé de conduire le

programme pour le compte de la commune, a donné son feu vert pour la prolongation de la rue Jeanne Pariset jusqu'à l'allée des Cèdres.

Les travaux devraient intervenir à l'automne prochain.

ASSAINISSEMENT : VERS UN PLAN COMMUNAL

Conformément à la loi sur l'Eau, Brignais devra disposer en 2002 d'un plan communal d'assainissement. Dans cette perspective, la Ville a déposé auprès de l'Agence de l'Eau un dossier de demande de subvention relatif à l'élaboration du cahier des charges préalable au plan.

Parallèlement, la Ville continue ses investissements, financés à hauteur de 40 % par l'Agence de l'Eau. Deux dossiers majeurs sont à l'ordre du jour :

- la construction d'un égout pour les eaux pluviales entre la route de Vourles et l'intersection des chemins de Chiradie et de la Fonderie,

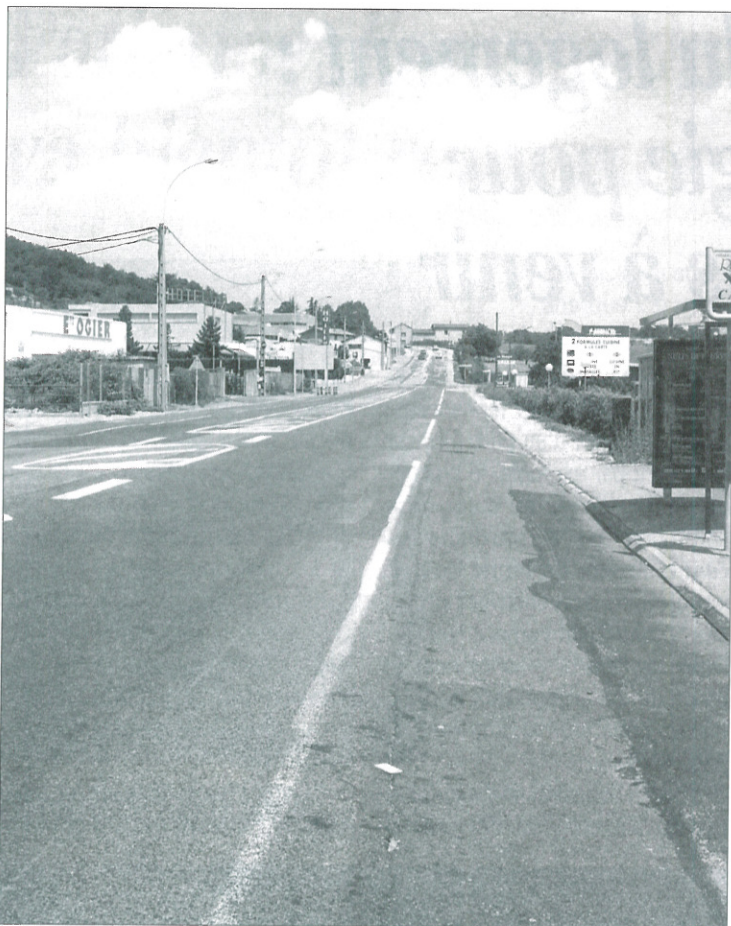
- la construction d'un égout d'eaux pluviales rue Général de Gaulle de 1,2 mètre de diamètre. Une première tranche est programmée en 1999, les deux autres pourraient intervenir d'ici l'an 2000. Les travaux démarreront à partir de l'exutoire sur le Garon.

CONSEIL GÉNÉRAL : RD 486 ET RÉSEAU DU RHÔNE

Le projet d'aménagement par le Conseil Général du Rhône de la RD 486 entre les ronds-points des Tard Venus et de la RD42 a pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers et plus particulièrement des riverains. Il prévoit deux voies de circulation, la création d'une



Réaménagement des trottoirs de l'entrée Est de la Ville.



Le Conseil Général va investir près de 3 MF pour la mise en sécurité de cette portion de la RD 486.

du Conseil général. Dans un souci de respect de l'environnement, 75 % du réseau (fibres optiques) sera enterré à une profondeur de 45 cm. Le reste du réseau suivra les fils aériens EDF ou passera en façade des immeubles.

Le dossier administratif préalable aux travaux est achevé, hormis les demandes d'autorisations de tranchées qui sont en cours auprès des gestionnaires des lotissements privés. ■



Le montant total des travaux de voirie s'élèvera à 2,3 MF, soit 1,3 MF d'appel d'offres, 0,5 MF de marchés sur bons de commandes et 0,5 MF pour le marché d'entretien.

piste cyclable de part et d'autre de la chaussée et l'implantation d'îlots centraux. Les délaissés seront aménagés avec des trottoirs et végétalisés par les services municipaux.

Les travaux d'une durée évaluée à 4 mois (sans coupure de circulation) sont programmés pour le second semestre.

Le dossier de raccordement des Brignairots au réseau câblé du Rhône débutera en Septembre. Ce gigantesque maillage des habitations sera élaboré à partir de cinq bornes relais situées aux intersections suivantes :

- rue des Tasses/boulevard Paul Bovier Lapierre
- rue Mère Élise Rivet/Chemin de la Lande
- chemin du Bonnet/rue de Janicu
- rue Général de Gaulle/chemin de Bonneton
- Montée de la Côte (à proximité du Chemin du Michalon)

Sur la commune de Brignais, c'est la société Sogetrel qui effectuera les travaux pour le compte

Éclairage public

Le budget consacré cette année à l'éclairage public s'élève à 200 000 F. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 12,5 % en moyenne par le Sigerly (Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Électricité de la Région Lyonnaise.)

Il comprend la rénovation de 50 % du parc des coffrets de raccordement, la dernière tranche de la mise en lumière de l'église (clocher) et l'éclairage de la rue de l'Industrie (section de 160 mètres créée récemment).

En projet : l'enfouissement des réseaux existants

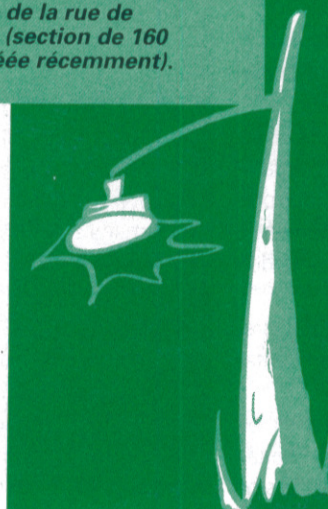
La Municipalité a présenté au Syder (Syndicat Départemental d'Électricité du Rhône) un dossier de demande d'enfouissement des réseaux en centre ville.

La commune a été découpée en cinq tranches :

- 1 - route de Lyon, entre le giratoire des Tard-Venus et celui de la RD 42/RD 486
- 2 - rue Général de Gaulle : entre le pont SNCF et le giratoire de l'Hôtel de Ville
- 3 - rue Général de Gaulle : entre le giratoire de l'Hôtel de Ville et l'allée des Cèdres
- 4 - rue Général de Gaulle : entre l'allée des Cèdres et la place Diot
- 5 - rue Général de Gaulle : entre la place Diot et le raccordement sur l'A45 (tranche sud)

La première tranche qui concerne la section "parking Diot/Hôtel de Ville" sera étudiée en octobre par le syndicat.

Une réponse favorable permettrait à la commune d'envisager ces travaux dans des conditions financières avantageuses. En effet les taux d'aides allouées par le Syder s'élèvent à 50 % pour la mise en souterrain du réseau France Télécom et 72 % pour le réseau EDF ; l'enfouissement des câbles d'éclairage public restant à la charge des communes.



Politique du logement : une stratégie pour les cinq ans à venir

Afin de réaliser l'étude préalable à l'élaboration du programme local de l'habitat, le Service urbanisme à fait appel aux étudiants spécialistes de l'Institut d'urbanisme de Lyon II : Aurélie Andersen, Sandrine Eichenberger, Patrick Joubert, Laurent Passelergue et Franck Vernet.

Le diagnostic préalable à l'élaboration du programme local de l'habitat - PLH - a été présenté et approuvé par le groupe de pilotage courant Juin : une étape intermédiaire avant sa présentation devant le Conseil Municipal à l'automne.

Suite au classement, en décembre 1996, d'une partie de la commune en "zone urbaine sensible", Brignais s'est vue dans l'obligation d'élaborer un programme local de l'habitat. "Le PLH de Brignais, explique Dominique Viret, adjoint à l'urbanisme, précisera de façon synthétique, pour les cinq ans à venir, les objectifs et les moyens mis en œuvre par la commune en matière de logement. Qu'il s'agisse de création ou de rénovation, du parc privé ou du parc social, de l'habitat collectif ou individuel..."

Élabore par un groupe d'étudiants de l'Institut d'urbanisme de l'Université Lyon II, le diagnostic préalable est une photographie à l'échelle de la Ville du parc de logements, du marché potentiel et de ses développements futurs dans un contexte d'agglomération. Au-delà du diagnostic pur, l'étude réalisée propose à la Municipalité quelques axes de travail qui seront étudiés en commission. "Des propositions qui rejoignent par ailleurs certains choix faits par la Ville au cours des années précédentes" précise Dominique Viret.

PARC PRIVÉ : UNE NÉCESSITÉ DE RÉÉQUILIBRAGE

Concernant le parc privé, la maison individuelle devance toujours largement l'habitat en immeuble collectif. Toutefois, depuis le début des années 90, on constate un mouvement progressif vers la multiplication de l'offre en appartements.

Ces logements neufs se vendent facilement ; les rythmes de commercialisation sont soutenus (2 par mois en moyenne). Certains programmes, comme ceux situés en bordure du parc de l'Hôtel de Ville ont même connu un succès évident en dépit d'un prix au m² considéré comme élevé pour le Sud-Ouest lyonnais.

Ces programmes en accession à la propriété séduisent principalement trois types d'acquéreurs :

- des Brignairots propriétaires de maison qui souhaitent organiser leur retraite et quitter leur propriété pour vivre en appartement à proximité des commerces et des services
- de jeunes couples qui apprécient le confort de la vie en centre ville
- des ménages locataires en immeuble collectif et qui souhaitent franchir le cap de l'accession à la propriété.

Il s'agit aujourd'hui pour la Ville d'accompagner cette tendance au développement d'un parc privé en favorisant par exemple, la création de petites unités au cœur de la commune ou à proximité du centre ancien. En terme de prix, les produits actuellement proposés étant relativement élevés, l'idée de faciliter le lancement de programmes immobiliers intermédiaires donc plus abordables, est prise en compte.

Pour Catherine Merland, chargée de mission au Service urbanis-

puis 1984, particulièrement en centre ville. L'ensemble du parc ancien a été réhabilité ou est actuellement en travaux, ce qui témoigne de la qualité du dialogue entre les responsables municipaux et les bailleurs... Autre indice de satisfaction révélé par le diagnostic : une rotation stable et faible des locataires, inférieure aux moyennes affichées dans le Rhône et dans la Communauté urbaine de Lyon.

Dans l'hypothèse de la création de nouveaux logements so-



Un des nouveaux immeubles du parc social de Brignais (rue du Douanier Rousseau)

me, les études laissent présager une hausse des demandes pour ce type de logements : une gamme de produits relativement absente dans les communes environnantes. En jouant cette carte, Brignais conforte son attractivité et par la même occasion œuvre au profit de l'animation commerciale du centre ville.

LOGEMENTS SOCIAUX : UN BILAN ENCOURAGEANT

Avec 787 logements, le parc social de Brignais représente 22 % des résidences principales. Si l'Opac du Rhône est le bailleur prédominant (637 logements), la création de nouvelles résidences a favorisé une diversification des organismes gestionnaires (HMF, La Sauvegarde Immobilière, Sollar, Sa Gabriel Rosset, Centre Communal d'Action Sociale et Sarel).

Ces dernières années ont été marquées par un renouvellement : 81 logements ont été réalisés de-

puis 1984, particulièrement en centre ville. L'ensemble du parc ancien a été réhabilité ou est actuellement en travaux, ce qui témoigne de la qualité du dialogue entre les responsables municipaux et les bailleurs... Autre indice de satisfaction révélé par le diagnostic : une rotation stable et faible des locataires, inférieure aux moyennes affichées dans le Rhône et dans la Communauté urbaine de Lyon.

Dans un autre registre, le diagnostic réalisé encourage la Municipalité à affiner sa gestion du parc social par la création d'une charte d'attribution précise et par l'officialisation d'une conférence communale du logement ; une sorte de modernisation de l'actuelle Commission peuplement.

Enfin, l'étude met en évidence la nécessité d'intégrer dans le futur PLH des mesures spécifiques au profit des familles logées de façon précaire comme les nomades en cours de sédentarisation. ■

Patience, l'orgue de Brignais va bientôt résonner



Construit en 1931 par la manufacture de Merklin-Kuhn, acheté et rénové en 1972 par des religieuses, l'orgue de l'Abbaye de Pradines reprendra du service dans le chœur de l'Église Saint-Clair de Brignais avant la fin de l'été.

Cela faisait quatorze ans que l'association les Amis de l'Orgue tentait d'acquérir un orgue adapté à l'église Saint-Clair. Il faut dire que l'orgue électronique acheté d'occasion en 1974, et vieux de 35 ans, devenait moins fiable d'année en année.

Les adhérents n'ont jamais désespéré et leurs efforts ont enfin porté leurs fruits puisque, en juin 1997, Jean-Marie Royet, président de l'association, a signé le contrat d'acquisition de l'Orgue Hartmann-Deloye de l'Abbaye de Pradines, dans la Loire.

Son arrivée à Brignais est une œuvre de longue haleine : démontage complet et transports des éléments par l'entreprise Dousson dans des conditions adaptées.

Dès le mois de décembre, la Ville a réalisé les travaux préparatoires, indispensables à l'installation du nouvel instrument, comme l'étanchéité des parois et la construction d'un socle béton. Ceux-ci ont été terminés fin février 1998.

Par la suite, pendant cinq semaines, trois hommes armés de courage, de volonté et de passion ont monté pièce après pièce la

mécanique, le buffet et la soufflerie de l'orgue. Jean-Marie Royet, et Maurice Crouzet sous la direction de Jean Boissonade (facteur d'orgue à Severac L'Église) peuvent être fiers du travail accompli !

PREMIÈRES NOTES EN JUILLET

Les tuyaux qui manquent actuellement à la structure soit au total 1300 pièces sont installés un à un depuis la mi-juillet : un travail réalisé par Jean Boissonade et Hervé Clénet (maître facteur d'orgue) et qui exige un grand professionnalisme. "Chaque tuyau est pré-accordé en atelier puis dans l'église en fonction des qualités acoustiques du lieu. La moindre imperfection dans le montage diminue d'autant la qualité de l'instrument" explique Jean-Marie Royet.

L'assemblage devrait être entièrement achevé pour la rentrée et fini d'accorder pour son inauguration fixée au 8 novembre prochain. À cette occasion les ensembles musicaux de Brignais seront invités à se produire dans l'église pour fêter l'événement en présence des Brignairots attendus nombreux. Plus tard, courant décembre, l'association les Amis de l'Orgue envisage d'organiser un concert avec des organistes/concertistes de renom. Des échanges avec les organistes d'Hirschberg devraient également voir le jour.

Cet orgue est réputé de bonne facture : il dispose de 22 jeux sur deux claviers et d'un pédalier. Des organistes seront bien entendu sollicités pour seconder Jean-Marie Royet et Philippe Jacquin, Président de l'Association Paroissiale, afin de mettre en valeur toutes ses capacités fonctionnelles.

Il sera utilisé pour l'accompagnement liturgique, les cérémonies religieuses, les concerts, sans oublier le perfectionnement de jeunes organistes : 1300 tuyaux qui chanteront pour tous les Brignairots. ■



L'acquisition de l'orgue Hartmann-Deloye est cofinancée par l'Association Paroissiale, l'Association les Amis de l'Orgue, la commune de Brignais et le Conseil général du Rhône (subvention en cours), sans oublier les donateurs privés anonymes.

"Un tuyau chantera pour vous" :

Devenez parrain ou marraine de l'orgue de Brignais
Pour un versement de 300 F, un tuyau de l'orgue portera votre nom ou celui d'une personne de votre choix.
Cette inscription discrète et non visible de l'extérieur sera le témoin de l'attention que vous portez à l'embellissement de l'église de Brignais, au service de la liturgie et de la musique comme l'ont fait en d'autres temps tous ceux qui ont contribué à la construction et à la rénovation de l'église elle-même.

Renseignements auprès de l'association Les Amis de l'Orgue :
11, chemin de l'Archet
69530 BRIGNAIS
Téléphone : 04 78 05 21 75



Jean Boissonade, Maurice Crouzet et Jean-Marie Royet



Le service de restauration scolaire emploie 9 agents

Pas de changement dans le service de restauration scolaire

Pour être en conformité avec les textes en vigueur, le Conseil municipal a dernièrement approuvé le dossier de municipalisation du service de restauration scolaire. Une pure formalité qui ne change en rien le fonctionnement, la qualité et le prix du service pour les familles.

facturé de 16,50 F par plus de 59 000 repas servis.

UNE MICRO ENTREPRISE DE RESTAURATION

Le service fonctionne tous les jours de scolarité soit environ 140 jours par an.

Les repas sont préparés dans la cuisine centrale du groupe scolaire Jean Moulin et livrés sur le principe de la "liaison chaude" dans les cuisines satellites implantées dans les groupes scolaires. À titre indicatif la "clientèle" des cantines est composée à 73 % des enfants scolarisés en primaire, à 19 % des enfants des écoles maternelles ; les 8 % restants sont des adultes.

Le service de restauration emploie 9 agents (hors personnel de surveillance). À partir de la prochaine rentrée, c'est Claude Delcamp qui assumera la responsabilité de la direction de cette "micro entreprise de restauration" : une mission qui nécessite des compétences multiples : en diététique, pour l'élaboration des menus, en comptabilité pour les achats ou l'encaissement des recettes ou en gestion de personnel...

LE PRIX DE LA QUALITÉ

Depuis sa création, le service de restauration scolaire était géré par l'AGRE - Association de Gestion des Restaurants d'Enfants - qui assurait l'achat des denrées et la vente des repas auprès des familles : la Ville prenant à sa charge les locaux et les frais de personnel.

Aujourd'hui, le prix de revient d'un repas s'élève à un peu plus de 37 F. Il est facturé aux familles selon leur quotient familial : entre 8,90 F et 23,70 F.

Le bilan de l'année scolaire 96/97 fait apparaître un prix moyen

comme pour la collectivité : les frais de personnel étaient auparavant pris en compte dans le budget communal et l'achat des denrées sera compensé par l'encaissement du prix de vente des repas. Désormais, c'est le Conseil municipal qui délibérera sur le prix de vente des repas.

En tant que service public et à ce titre soumis aux règles de la comptabilité publique, la Ville a procédé à la création d'une régie de recettes pour l'encaissement de la vente des repas et d'une régie d'avances pour le règlement au comptant des fournisseurs en denrées alimentaires.

L'activité de l'AGRE, association mixte composée des directeurs d'établissements scolaires, des représentants des parents d'élèves et d'élus, perdurera dans le cadre d'une Commission extramunicipale qui devrait se mettre en place dans les prochaines semaines. Cet organe de proposition et de suivi du fonctionnement de ce service municipal à part entière devrait permettre à chacun d'exprimer ses souhaits en matière de restauration scolaire. ■

Comme les années précédentes, les familles pourront inscrire leurs enfants à la cantine scolaire dès la rentrée pendant les permanences de la gestionnaire des restaurants.

Un week end de solidarité et de bonheur autour des enfants handicapés

Handicap International, dans le cadre de son "Programme France" visant à l'intégration des enfants handicapés dans le tissu social, notamment par la mise en œuvre et l'adaptation d'activités mêlant enfants handicapés et enfants de side-caristes organise les 29 et 30 août, en collaboration avec le SCOL (le Side Car Club de l'Ouest Lyonnais), la cinquième édition du Jumbo-Run.

Cette manifestation réunit une soixantaine de familles et 35 side-cars et leurs familles. Durant deux jours, ils s'adonneront aux joies de la ballade en side-car sur les petites routes des monts du Lyonnais.

Cette fête constitue, depuis son origine, un véritable rendez-vous de plaisir, de découverte de nouvelles sensations, durant lequel, enfants, parents et professionnels du side-car se retrouvent pour dépasser les frontières du handicap. Les ballades ont lieu le samedi et le dimanche et sont agrémentées, le samedi d'un spectacle d'aigles et de loups du Parc de Courzieu et d'une fête autour d'une paella géante.

Et si nous parlions environnement ?

L'enfant protège ce qu'il aime et ce qu'il connaît

Afin d'initier les enfants à la protection de l'environnement dans lequel ils évoluent, la Ville reconduit chaque année depuis 1990, un programme d'interventions dispensées dans les écoles par les animateurs de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).

"Non seulement l'enfant protège ce qu'il aime et ce qui lui est familier, mais c'est également un bon relais de sensibilisation de ses aînés. À travers ces séances de découvertes, l'idée est de lui transmettre des connaissances qui feront naître en lui un sentiment de responsabilité par rapport à son univers "explique Patricia Armandy.

"Découvrir la variété d'êtres vivants dans son proche environnement, leur fonctionnement, leur comportement, acquérir la notion d'écosystème, comprendre que les actions de l'homme ont des conséquences sur son environnement..."

Le succès du programme Frapna dispensé dans les écoles s'explique aisément : utilisation d'un langage adapté au jeune public, référence à des situations vécues par l'enfant au quotidien, réalisation de travaux pratiques ou d'observations en milieu naturel, suivi d'expériences.

Pour l'année scolaire 1997-1998, 33 classes (du CP au CM2) ont bénéficié d'une "animation nature". Trois thèmes ont été déve-



Travaux réalisés par les élèves de l'école Claudius Fournion et exposés au Briscopie pendant la semaine de l'environnement en juin dernier.

loppés : la forêt, l'air et les déchets.

Des interventions réalisées par des animatrices spécialisées et qui permettent fréquemment à l'enseignant de rebondir en reprenant le thème choisi dans son programme d'enseignements fondamentaux. ■

Le contrat de rivière du Garon : une chance pour Brignais

D'ici 1999, Brignais et 26 communes du bassin versant du Garon signeront avec l'État un contrat de rivière. Un accord technique et financier qui se présente comme une véritable opportunité en termes d'aménagement du territoire et de protection des rivières.

Depuis sa création en 1975, le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon - SMAVG - s'est attaché à apporter des solutions durables aux problèmes de la pollution du Garon et de ses affluents et à réduire les risques d'inondations par des travaux appropriés (nettoyage du lit de la rivière, enrochement des berges, création de bassins écrêteurs...) financés en grande partie par les budgets communaux.

Suite page 8 ●●●



Entretien avec Marie-Thérèse Maucour, adjointe déléguée à l'environnement

Brignais Magazine - Comment concevez-vous votre fonction ?

Marie Thérèse Maucour - Depuis mars 1995, je m'efforce avec l'aide de la Commission environnement de continuer le travail entrepris par mon prédécesseur afin que les Brignairots retrouvent dans leur vie de tous les jours un cadre de vie agréable. La qualité de la vie est aujourd'hui une exigence qu'aucun élu ne peut ignorer.

Mais au-delà de ce travail de proximité, il s'agit de préparer l'avenir. Et la dimension environnementale est une notion à géométrie variable selon que l'on se situe dans telle ou telle commune, marquée par telle ou telle caractéristique : commune urbaine ou rurale, agricole ou industrielle, touristique ou non, présence de cours d'eau, de zone littorale...

BM - Justement quelles sont les caractéristiques de Brignais ?

MTM - Brignais est une ville qui ne souffre pas à proprement parler de son environnement. Notre souci majeur est de préserver et d'améliorer l'acquis en mettant en place des structures ou des procédures adaptées aux nouvelles réglementations comme à l'évolution de notre société. Je pense plus particulièrement à trois dossiers : au contrat de rivière en cours d'élaboration par le Syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon, à la construction de la 2^e tranche de la station d'épuration de Givors et au développement de la collecte sélective de déchets avec valorisation à la clé.

BM - Parallèlement à ces programmes d'importance conduits en intercommunalité, il existe une dimension écologique locale qui est du domaine de la Municipalité.

MTM - Oui, c'est une multitude d'actions qui se traite au quotidien : la propreté de la voirie, la protection de la qualité des espaces verts, l'organisation du ramassage des déchets ménagers, la lutte contre les affichages

illégaux, la préservation du patrimoine architectural dans le cadre de la rénovation de l'habitat, l'étude des dossiers d'assainissement dans le cadre d'implantations industrielles...

Cette mission nécessite que la Commission environnement soit associée en permanence aux décisions prises dans la plupart des domaines de compétence de la commune.

BM - A l'initiative de la Commission environnement, le Conseil municipal vient d'adopter une réglementation sur l'occupation du domaine public. Quel est l'objectif de cette mesure ?

MTM - *C'est une démarche qualitative visant à limiter l'utilisation anarchique du domaine public par des personnes privées. Implanter un échafaudage ou une benne de chantier sur un trottoir pendant la durée de travaux est tout à fait normal. Mais encore une fois, nous constatons des dérives par manque de discipline. On laisse traîner sans prendre conscience des perturbations pour les usagers.*

Cette taxation symbolique en usage dans une majorité de communes, concerne exclusivement les échafaudages, les bennes de chantier, les bulles ou bungalows de vente. Pour ne pas nuire à l'activité économique nous ne touchons pas aux terrasses de café, aux chevaux et autres étals...

BM - Chaque année, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, la FRAPNA, intervient dans les écoles. Quel bilan en établissez-vous ?

MTM - *Par ces animations prises en charge par le budget communal, nous souhaitons faire émerger dans l'esprit des jeunes qu'ils sont quotidiennement des acteurs de la protection de leur environnement. Nous souhaitons leur transmettre des valeurs simples qui en feront de bons éco-citoyens : respecter la faune mais aussi les végétaux, prendre conscience du problème planétaire de l'élimination des déchets, savoir donner un peu de son temps pour nettoyer un site...*

BM - Le centre d'enfouissement technique du Chéron n'accueille plus de déchets depuis octobre 1996. Quelle est la destination du site ?

MTM - *Un groupe de travail étudie actuellement son devenir. Sans anticiper sur la solution qu'il présentera, le site qui est inconstruisible sera probablement aménagé en aire de promenade.*

"La Commission environnement doit être associée en permanence aux décisions de la Ville, tous domaines confondus"

BM - Environnement et activité économique font-ils bon ménage à Brignais ?

MTM - *Des problèmes peuvent surgir dans des secteurs où l'habitat individuel cohabite avec une activité économique. Ainsi, dans le cas de nuisances sonores, notre médiation a permis dans certains cas de sensibiliser l'entreprise au problème et d'obtenir des aménagements satisfaisants pour les deux parties. Autre sujet de préoccupation, l'élimination des déchets toxiques produits par les entreprises. Avec le Sitom Rhône-Isère, la CCIL et de la Chambre des Métiers du Rhône, nous*

Le contrat de rivière du Garon : une chance pour Brignais (suite)

UN CONTRAT PLURIANNUEL

La procédure baptisée "contrat de rivière" apparaît très vite comme la réponse aux objectifs du syndicat.

En effet, le contrat de rivière est un accord technique et financier élaboré à partir d'un programme de travaux pluriannuel, entre plusieurs maîtres d'ouvrage et leurs partenaires financiers. En échange de cet engagement formel de réaliser des travaux pendant 5 ans, les différents maîtres d'ouvrage bénéficient de subventions plus importantes.

Présentée le 26 avril 1994, par Pierre Neyroud Maire de Vourles et représentant du Syndicat, la candidature du SMAVG pour l'élaboration d'un contrat de rivière a été avalisée par le Comité national d'agrément quelques semaines plus tard, sous réserve de la réalisation d'études complémentaires.

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

Le "contrat de rivière du Garon et de ses affluents" est un projet

ambitieux. Il s'agit de mobiliser 27 communes, l'État, Le Conseil Général du Rhône, la Région Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau, les industriels, les agriculteurs et les associations concernées pour la mise en valeur de l'environnement du Garon et de ses affluents, soit une surface à traiter de 200 kilomètres carrés.

Président du SAVG et du Comité de rivière, Michel Thiers est convaincu de l'opportunité d'une telle démarche : "Notre secteur de l'Ouest lyonnais offre encore un cadre de vie exceptionnel, mais il est soumis à une pression foncière et économique qui menace l'environnement et a déjà eu des répercussions négatives sur les ruisseaux et les rivières."

Quatre thèmes sont au cœur de la réflexion engagée :

- l'amélioration de la qualité des eaux superficielles, en accélérant notamment les travaux de raccordement des réseaux d'assainissement des communes de l'amont sur les collecteurs intercommunaux et la construction de la seconde tranche de la station d'épuration de Givors,

- la maîtrise du ruissellement par l'aménagement de banquettes d'absorption, de bassins de rétention et la replantation de haies pour freiner et réduire les débits de crues lors des orages,

- l'entretien régulier des rivières afin de réduire l'érosion des berges et d'assurer de bonnes conditions d'écoulement des eaux,

- la protection des zones inondables et des milieux humides et la mise en valeur paysagère des berges en milieu urbain, afin de favoriser la découverte de ces espaces par le public.

Aujourd'hui, les différentes études techniques préalables à la signature du contrat sont achevées. Elles devraient permettre aux communes concernées de se prononcer sur les travaux ou actions qu'elles estiment prioritaires et de les inscrire dans leur schéma budgétaire pour les années à venir.

Ce n'est qu'après une délibération favorable des Conseils municipaux que le Comité de rivière pourra transmettre au Ministère le projet final de contrat :

- une signature qui pourrait intervenir vraisemblablement au cours du premier semestre 1999. ■

Les pêcheurs du Garon : une association qui milite pour la préservation de la rivière.

Au-delà de leur passion pour la pêche, les 92 adhérents de l'association sont très impliqués dans la préservation du Garon. Depuis plusieurs années, sous la houlette de leur président, René MORENO, les pêcheurs s'activent à consolider les berges par des plantations d'arbustes, à évacuer les branches mortes ou troncs d'arbres, à ramasser les déchets. Chaque année, ils réapprovisionnent en poissons le Garon. Très régulièrement, René MORENO s'élève contre l'incivisme des promeneurs qui jettent leurs déchets, contre les habitants qui

pompent l'eau de la rivière en période de sécheresse et rappelle l'urgence d'augmenter les capacités des stations d'épuration. Leur esprit d'initiative, leur connaissance du milieu, en font des interlocuteurs très appréciés par les pouvoirs publics. Les Pêcheurs du Garon ont été les seuls à se mobiliser à l'appel de la Mairie pour le nettoyage de printemps le 28 mars dernier. Du pont de l'Équipement au viaduc de l'A45, ils ont ramassé pas moins de 4 m³ de bouteilles, cadres de vélos, autoradios, tailles de haies...



Les espaces verts gagnent du terrain

Le premier prix décerné à Brignais en 1997 par le Comité technique départemental de fleurissement couronne plusieurs années de travail et de réflexion créative du service des espaces verts.

Les chiffres sont révélateurs : des dizaines de m² de massifs créés ou recomposés, des centaines d'arbres et arbustes plantés, des centaines de mètres de lignes d'arrosage automatique creusées.

Avec un effectif constant de 7 agents, le service des espaces verts jongle habilement entre les périodes de l'année pour concevoir les nouvelles aires à aménager, effectuer les travaux et assurer l'entretien de l'existant. Sans oublier les deux campagnes de fleurissement annuel.

La principale préoccupation du service ? La lutte contre les destructeurs de massifs ou voleurs de plants.



▶ **Beunant (abords des toilettes publiques) :** 30 arbustes

▶ **École Jean Moulin :** 4 arbres, arrosage automatique des bosquets

1996



▶ **Chemin des Tard-Venus :** 150 arbustes



▶ **Rond point Mère Élise Rivet :** 7 arbres, 120 arbustes, fleurissement annuel

▶ **Chemin du Bois :** aménagement 90 arbustes



▶ **Parc de l'Hôtel de Ville :** 17 arbres, arrosage automatique, fleurissement annuel

1995



▶ **Rond point du collège :** 3 arbres, 80 arbustes, fleurissement annuel



▶ **Impasse des Saignes :** 80 arbustes

1997



▶ **Place du marché :** 58 arbustes, arrosage automatique



▶ **Rue Jeanne Pariset :** 5 arbres



▶ **Chemin des Ronzières (abords de la déchetterie) :** 110 arbustes, arrosage automatique



▶ **Rue Mère Élise Rivet :** pelouse fleurie

▶ **Rue d'Alsace (abords des ateliers municipaux) :** Haie de 60 bambous



▶ **Rue Ferdinand Gaillard :** 5 arbres

▶ **Montée du Bonnet :** 65 arbustes



▶ **Rue Ferdinand Gaillard (Abords du lycée professionnel)**

1998



▶ **Rue Général de Gaulle entrée de ville Est :** aménagement des bosquets du pont SNCF, plantation d'une pelouse fleurie

menons campagne auprès des dirigeants de PME/PMI, afin qu'ils utilisent les circuits "ad hoc" et prennent l'habitude d'inclure ces charges d'élimination dans leurs coûts de production.

BM - Les Brignairots sont-ils plutôt sensibles ou indifférents à l'action de la Commission environnement ?

MTM - Individuellement, ils adhèrent massivement aux actions. La forte fréquentation de la déchetterie par les Brignairots, le succès des opérations de distribution des sacs "ville propre" sont des exemples révélateurs. À l'inverse, nous pouvons déplorer le manque de mobilisation collective lors d'opérations de type "nettoyage de printemps".

Mais je voudrais m'élever contre certains noyaux d'indiscipline qui entachent cette réalité. Se tromper de jour de ramassage des ordures ménagères, c'est possible. Mais laisser couramment ses sacs sur la chaussée pendant 24 voire 48 heures, c'est inadmissible ! De même pour les propriétaires de chiens qui ne sont pas respectueux des trottoirs ou les commerçants qui passent outre les recommandations de la ville à propos de la pose d'enseignes.

La qualité de la vie est aujourd'hui une exigence qu'aucun élu ne peut ignorer. À l'inverse, les Brignairots doivent nous apporter leur concours, une certaine discipline par exemple, sans laquelle nous ne pouvons pas réussir ce pari.

"Les Brignairots doivent nous apporter leur concours"

BM - La suppression de grands arbres dans le parc de l'Hôtel de Ville ces dernières années est sujet à polémique.

MTM - Il convient une fois pour toutes de faire une mise au point. Les arbres du parc étant classés, tout abattage est soumis à autorisation préalable de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt. Le service des espaces verts conduit depuis plusieurs années un programme de suppression des arbres malades ou morts. Chaque sujet abattu est remplacé. Ainsi dès l'automne, 17 sujets adultes seront implantés en bordure du chemin piétonnier qui traverse le parc.

BM - En 1998, Brignais obtenait le 1^{er} prix du Comité technique départemental de fleurissement. C'est important pour une ville comme Brignais ?

"L'environnement doit accompagner l'évolution de notre société"

MTM - Oui et à double titre. En interne, ce 1^{er} prix a été perçu par les services municipaux comme l'aboutissement de plusieurs années de travail. Par ailleurs, un prix de fleurissement renforce notre image. C'est une sorte de label de "qualité de vie" qui positionne avantageusement la commune dans la grande agglomération.

À ce propos, je tiens à souligner l'action du Syndicat d'Initiative de la Vallée du Garon qui a pris en charge la sensibilisation des particuliers à travers le concours intercommunal de fleurissement.

Particuliers et entrepreneurs : toutes les solutions pour jeter intelligemment

Déchetterie, points d'apport volontaire, collectes sélectives, campagnes de sensibilisation... les Brignairots ne peuvent pas ignorer les multiples solutions imaginées par la Ville et par le Sitom Rhône-Isère pour mettre en place un véritable service public de l'élimination des déchets.

Ouverte en 1994, la déchetterie intercommunale de Brignais a été adoptée très rapidement par les particuliers. De 11 000 m³ de déchets toutes catégories comptabilisés à l'origine, l'équipement augmente sa "vitesse de croisière" d'année en année. Aujourd'hui, il accueille 13 000 m³ annuels.

Il faut dire que l'établissement a été bien étudié. Situé rue des Ronzières, il est facilement acces-

sible par les Brignairots comme par les habitants de Vourles, Soucieu et Millery à qui il s'adresse. La société MOS, déléguée par le Sitom Rhône-Isère pour la gestion de l'équipement s'attache à fidéliser les usagers : personnel accueillant, propreté des lieux, horaires d'ouverture attractifs. Depuis 1996, la Ville de Brignais a aménagé la voirie : chaussée goudronnée, places de stationnement et végétalisation des abords.

À l'inverse des entreprises utilisatrices, l'accès est gratuit pour les particuliers qui règlent par ailleurs ce service dans leur taxe d'ordures ménagères.

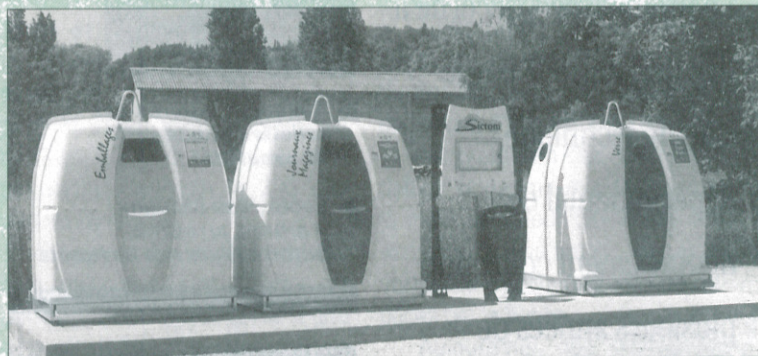
DÉCHETTERIE : UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE POUR LES PROFESSIONNELS

Actuellement, le souci majeur des responsables du Sitom Rhône-Isère réside en la faible fréquentation de la déchetterie par les sociétés artisanales ou par les petites entreprises. "Un problème qui n'est pas propre au secteur de Brignais" constate Philippe Blain, secrétaire général du syndicat.

La campagne de collecte par apport volontaire des déchets toxiques en quantité dispersée - DTQD - lancée par le syndicat avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers du Rhône a justement pour objectif d'amener ces publics à utiliser la déchetterie grâce à un service spécifique. Cette initiative est lauréate de l'appel à projets lancé par l'ADEME en 1998 et bénéficie à ce titre d'aides financières.

Depuis le mois de juin, les professionnels sont accueillis tous les mardis, jour de fermeture habituel au grand public.

Les responsables d'entreprises sont invités à y déposer solvants, peintures, acides, hydro-



Point recyclage : une deuxième génération de points de propreté.

carbures, médicaments, piles, amiante... Ils sont reçus par un spécialiste en déchets toxiques de la société MOS. Financièrement, la démarche est intéressante. L'entreprise ne règle que 60 % de la facture de traitement : le tarif au kilo oscille entre 5,40 et 16,80 F HT. Le solde est pris en charge par l'Agence de l'Eau. En marge de cette action, les entreprises

sont destinataires d'une vaste campagne de sensibilisation orchestrée par les organismes consulaires.

L'INCONTOURNABLE TRI À LA SOURCE

D'ici la fin de l'année, Brignais sera équipée d'une vingtaine de "points recyclage" : ces stations de récupération du verre et des journaux et magazines, implantées dans les quartiers vont ouvrir la voie d'une nouvelle dynamique de collecte en apport volontaire. Par leur densité, par leur conception au "design" engageant, ils devraient inciter encore plus les Brignairots à pratiquer le tri à la source. Chaque station recyclage, équipée d'une colonne à verre, d'une colonne à journaux et magazines et d'un totem d'information, sera implantée dans des lieux pertinents (trafic important, possibilités de stationnement sans danger, proximité des logements).

Pour Philippe Blain, secrétaire général du syndicat, il ne s'agit pas seulement de faire de l'environnement pour l'environnement, mais

également de relever très sérieusement le défi des coûts d'incinération qui s'annoncent à la hausse.

"Toute tonne de déchet valorisé diminue notre facture de traitement par incinération. L'implantation des points recyclage vient renforcer notre stratégie de développement de la valorisation des déchets amorcée avec l'ouverture de la déchetterie".

"Pour le moment, ce développement des points d'apport volontaire par le Sitom Rhône-Isère n'a aucune incidence sur les collectes en porte à porte, mission qui relève de la stricte compétence de la commune", conclut Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement. ■



Accueil des professionnels le mardi à la déchetterie.

Textiles : une deuxième vie

Depuis 1996, deux conteneurs Alisé, du nom d'une association à vocation socio-économique, permettent aux Brignairots de se débarrasser de leurs textiles usagés. Un geste utile puisque les vêtements sont triés et les meilleures pièces proposées à la vente à des prix symboliques dans le cadre de la vêtementerie de l'association (située à Lyon). Sur le même principe et dans un proche de nous, rappelons également que vous pouvez faire une bonne action en apportant le contenu de vos armoires au Secours catholique (rue Simondon). Dans tous les cas, vous ferez des heureux et vous contribuerez à développer l'esprit "valorisation".

La bibliothèque a 10 ans : participez au concours d'écriture

La Bibliothèque Municipale de Brignais fêtera ses 10 ans pendant la quinzaine du livre et de la lecture "Lire en fête", un événement culturel et populaire dont le livre et le lecteur sont les principaux héros.

À l'occasion de la fête du livre et de la lecture rebaptisée "Lire en Fête" - du 13 au 23 octobre prochain - les Amis de la Bibliothèque proposent un concours d'écriture.

Ouvert à tous, il a pour principal objectif d'être divertissant et de ne faire appel qu'à l'imagination, au désir d'évasion et au plaisir d'écrire.

Tout est permis : nouvelles, contes, souvenirs, poèmes. Les manuscrits d'une page minimum (format petit cahier d'écolier) doivent être déposés avant le 15 septembre à la Bibliothèque accompagnés de la fiche signalétique de l'auteur (nom, prénom, âge, adresse, téléphone).

Le concours comprend trois catégories :

- Pour les 8-14 ans :
catégorie Enfants
- Pour les 14-18 :
catégorie Jeunes Adultes
- Pour les 18 ans et plus :
catégorie Adultes et Seniors.

Si vous aimez écrire à deux ou même en groupe, les textes collectifs sont autorisés.

La proclamation des résultats et la remise des prix se déroulera en présence de tous les participants au Briscope le 17 octobre.

Renseignements et modalités de participation 04 78 05 37 03 ■



Parler du livre et faire aimer le livre et l'écriture sont les objectifs de cette nouvelle édition de "Lire en fête" organisée avec le concours des Amis de la Bibliothèque

"Lire en fête à Brignais" pour le 10^e anniversaire de la bibliothèque.

Le Briscope accueillera plusieurs auteurs, libraires, éditeurs... et autres acteurs de la chaîne du livre qui présenteront au public leur métier. Des expositions, des lectures à haute voix sont programmées.

ÉCONOMIE

Implantations industrielles et commerciales*

ARISTA GM — SARL

Métallurgie (fabrication de machines pour l'industrie textile)

Gérant : Roger GURET

3 salariés

Chemin des Basses Vallières (ex Villeurbanne)

Tél. : 04 72 31 05 04

Fax : 04 72 31 09 29

SEBAT

Vente de produits chimiques du bâtiment

Gérant : Olivier SEGRETO

22 bis, chemin des Aigais

Tél./Fax : 04 72 31 00 92

DERMIN — SARL

Service après vente, rénovation et vente de matériel industriel de nettoyage d'occasion

Gérant : Joël RAMON

6 salariés

4, chemin des Basses Vallières

Tél. : 04 72 31 91 91

Fax : 04 72 31 91 95

TRUCHOT-LAURENS — SA

Construction de robinetterie industrielle

PDG : Pierre PARRON

20 salariés

Chemin de Sacuny

Tél. : 04 78 05 60 60

Fax : 04 78 05 60 69

JM CONCEPT — SA

Conception, fabrication et commercialisation de transmetteurs de mesures

PDG : Mme KATIVOIS

DG : M. KATIVOIS

18 salariés

2A, boulevard André Lassagne

Tél. : 04 72 31 83 10

Fax : 04 72 31 83 11

* Liste non exhaustive : si vous vous êtes récemment implanté sur Brignais ou si vous avez changé d'activité ou d'adresse, merci de le faire savoir en Mairie — Service affaires économiques.

Commerces et services

► POEZEVARA NETTOYAGE

(ex local Immobilier Cabinet Central)

185, rue Général de Gaulle
Tél./fax : 04 72 31 03 44

► CONFIANCE IMMOBILIER

(ancien local de Cordonnerie 3000)
137, rue Général de Gaulle
Tél. : 04 72 31 61 78
Fax : 04 72 31 18 09

► PÂTISSERIE DÉLICE D'OR

(anciennement Radola)
88, rue Général de Gaulle

Chronique du mois de Juin



▲ Euro de Brignais : un test significatif

La mise en circulation d'Euros, frappés par la Monnaie de Paris à l'effigie de la Ville de Brignais, a

mis en valeur le chemin qu'il reste à parcourir pour amoindrir les réticences des français à l'approche du passage à la monnaie unique européenne.

Cette "opération fiction" élaborée par la Commission municipale "Europe" a eu l'avantage de faire prendre conscience aux Brignairots de cette proche réalité et de sensibiliser le jeune public dans le cadre scolaire. ■



La Coupe du Monde à Brignais : tous champions

Jeudi 18 juin, Brignais affichait les couleurs de la Coupe du Monde de Football : banderoles, affiches, drapeaux... La Ville, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports avait organisé la venue de la caravane des Écrans du Monde. Pendant toute une soirée, les Brignairots ont pu vibrer "foot" en regardant sur un écran géant de 24 m², le match de 17 heures (Danemark/Afrique du Sud) et celui de 21 heures (France/Arabie Saoudite).

Ils ont été plus de 500 à s'être installés dans l'herbe du parc pour encourager dans un même élan et un même esprit sportif les Bleus. Et ils ont bien fait puisque la France s'est imposée, prémices de la finale de la Coupe du Monde.

La Croix Blanche et un sérieux service de sécurité étaient

bien sûr présents à titre préventif et des animations mises en place par l'A.S.B Football ont assuré la transition entre les deux matchs.



Des brignairots dans les équipes d'organisation du mondial 98

Rémi Cuisinier, Laurent Goudet, Farid Masmoudi (assistance aux spectateurs), Frédéric Roland (contrôleur attaché aux espaces commerciaux), Jérôme Van Den Broeck (agent de sécurité attaché à la tribune officielle).



▲ Fête de la musique : tout en douceur

Brignais a innové cette année en proposant une Fête de la Musique en deux temps. Vendredi 19 juin, les enfants des écoles publiques ont défilé dans les rues de Brignais en chantant. Puis samedi après-midi, comme il se doit, dans le Parc de l'Hôtel de Ville, tous se sont regroupés pour une soirée "Jeux, musique, chants, danses" et un concert au clair de lune du groupe de variétés internationales, Faraa. ■



Premier Forum des transports publics : lutter contre un a priori

La manifestation organisée à l'initiative de la Commission municipale "transports" a permis à de nombreux Brignairots et habitants des communes alentours de recueillir des informations auprès des transporteurs (TVRA, Stely-

cars, SNCF et TCL) et des autorités organisatrices (Région Rhône-Alpes, Conseil Général du Rhône et Sytral). Une initiative qui avait pour objectif de présenter aux visiteurs les progrès réalisés en ce domaine ces dernières années : confort des véhicules, adaptation des horaires, ouverture de lignes... ■



Le Briscope : bonne saison à tous

La programmation 98/99 accueillera résolument des artistes reconnus et des spectacles de grande notoriété, dont certains seront même présentés en exclusivité dans la région Lyonnaise.

UNE FÊTE DE SAISON

Le public est invité à fêter la nouvelle saison au Briscope vendredi 19 septembre avec la Compagnie l'Excuse. Cette compagnie Lyonnaise de théâtre de rue, compagnie comique, prépare sa nouvelle création dans nos lieux depuis novembre dernier.

Ils sont sept comédiens, musiciens, qui vous entraîneront dans la fête et vous présenteront "SEVEN NOTES", un spectacle d'humour sur le thème de "sept petites notes". Un spectacle burlesque où se mêlent comédie, musique, cinéma... Deux séances sont programmées à 19 heures et à 21 h 30 ainsi qu'une rencontre avec les artistes autour d'un buffet dès 20 heures. (voir modalités pratiques ci-dessous)

DE GRANDS ARTISTES A BRIGNAIS

En octobre : César STROSCIO, cofondateur du Cuarteto Cedron, viendra en trio pour un concert de Tango. Il a obtenu des récompenses prestigieuses (Choc de la Musique Académie du disque...).

En Février : deux musiciens de jazz qui ont actuellement les éloges des grandes revues musicales : Michel PEREZ (guitare) et Mario STANTCHEV (piano).

En Mars : "LES YEUX NOIRS", un groupe nommé aux Victoires de la Musique qui a tenu l'affiche plus de 2 mois à Paris cet hiver. Six musiciens très vivants, dans un répertoire traditionnel Tzigane et Yiddish.

Puis Jean-Pierre CASSEL, dans

une création du Théâtre du Rond-Point à Paris, une pièce sur la vie et l'œuvre de l'écrivain Scott Fitzgerald.

En Avril : "SWEETNESS GOSPEL" un groupe de jeunes chanteurs désormais célèbres, et surtout à Brignais depuis leur concert d'avril, où 320 personnes tapaient des mains et les ovationnaient debout.

En Mai : "ANNE ROUMANOFF", qu'on ne présente plus, offrira son nouveau spectacle de l'Olympia reprenant certains de ses meilleurs sketches.



Anne Roumanoff en mai

LES PLAISIRS DU SPECTACLE

On pourrait dire brièvement : "il y en a pour tous les goûts". BERNARD BRUEL rendra hommage à BREL, accompagné de 4 musiciens.

Une première : Le Briscope accueillera l'Orchestre national de LYON avec la formation des vents (une quinzaine de musiciens), concert organisé en partenariat avec l'École de musique. Parallèlement, seront exposés les instruments du fabricant "Buffet-Crampon" et des cours magistraux donnés par les solistes de l'ONL.

L'Opérette de cette année, "PHI-PHI", occupera deux soirées les samedi 5 et dimanche 6 décembre. Et, pour le spectacle des enfants du mardi 15 décembre à 19 h 30, c'est un conte joué sous forme d'opéra, "LE CHAT BOTTE", qui sera à l'affiche.

Le Festival de guitare se déroulera sur quelques jours sur des accords différents : musique tzigane, classique et jazz sans oublier un spectacle pour enfants.

Le théâtre aura une belle part dans la programmation avec là aussi la richesse des genres : naturalisme et humour avec "LE DÉJEUNER DE JEANNE"; adaptation de roman avec "LES ÂMES FORTES" de Giono; Commedia dell'arte avec "ARLEQUIN, L'AMOUR et LA MORT"; mime avec une semaine consacrée à EDUARDO LORCA et à l'histoire contemporaine avec "C'EST LA GUERRE" de Calaferte.

Au-delà du divertissement, on vient au "spectacle vivant" pour être ensemble, pour s'émerveiller, pour être étonné, pour apprendre, pour réfléchir, pour exister un moment dans l'imaginaire, pour échapper au réel, pour avoir des voyages dans sa mémoire et les raconter après... comme témoin de son siècle.

COMMENT PRENDRE SES BILLETS ?

L'Office Culturel de Brignais est ouvert du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. On peut acheter ses places par correspondance ou le soir du spectacle à la caisse (si ce n'est pas complet).

Les 272 fauteuils sont numérotés. Au delà, si le spectacle le permet, des sièges seront installés devant les gradins, en placement libre. Soit un total de 420 personnes maximum.

Des facilités pour acheter ses billets :

- l'abonnement libre : durant toute la saison vous choisissez 5 spectacles minimum sur un formulaire spécial. Vos billets vous sont remis en une seule fois. Vous bénéficiez d'un tarif TRÈS RÉDUIT.

- l'adhésion : vous prenez votre carte OCB (30 F) qui vous donne droit au tarif réduit et à l'achat de vos billets n'importe quand au cours de la saison.

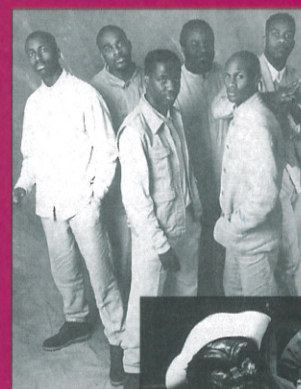
- et encore : la billetterie est ouverte trois mois avant le spectacle et dans la mesure des places disponibles, vous pouvez acheter vos places spectacle par spectacle. ■

Pour les jeunes et les enfants

La série "découverte" a de plus en plus de succès. Les enfants pourront toujours compter sur leur soirée un mardi par mois à 19 h 30. Ces spectacles sont également destinés aux grands et même aux très grandes personnes.

Le spectacle est très important pour la vie de l'enfant. Il vit dans l'imaginaire d'une façon naturelle, quotidienne, et une représentation (vue par l'adulte et l'enfant conjointement) est un passage d'une incroyable richesse pour la communication, la complicité entre les générations.

Beaucoup de spectacles de la saison 98/99 seront proposés aux établissements scolaires d'une vingtaine de communes environnantes.



Sweetness Gospel en avril



Arlequin en février

L'effet confort :

Depuis l'installation des fauteuils en gradin, les responsables du Briscope ont constaté une croissance certaine du nombre des entrées.

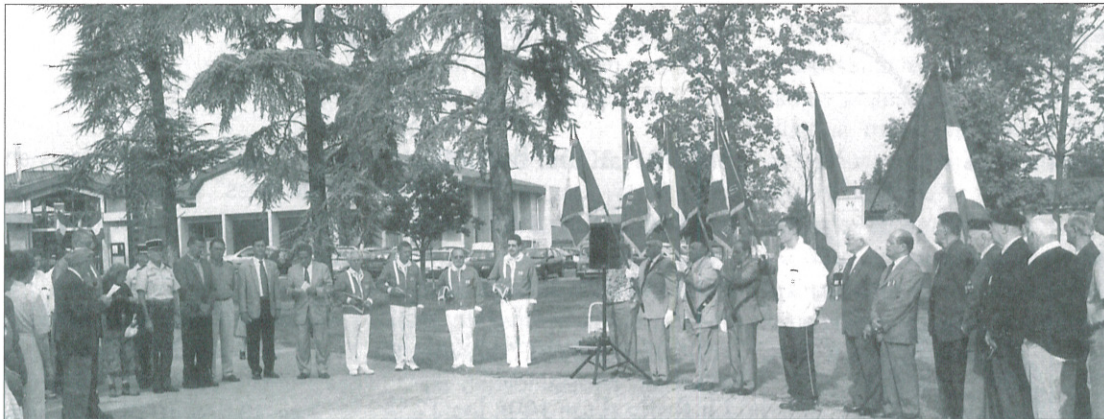
Pour Jean Payrou-Salès, président de l'OCB, la saison 98/99 conçue à destination d'un grand public conjuguée au nouveau confort de la salle laisse espérer un regain d'abonnés.

Lancement de saison

Il est indispensable de réserver votre fauteuil !

Le nombre de fauteuils étant de 272 à chaque séance, les réservations pour la soirée du 19 septembre seront ouvertes à partir du mardi 8 septembre (bureau de l'OCB, 1^{er} étage du Briscope) et jusqu'au soir du spectacle en fonction des places disponibles. La participation aux frais est de 20 F pour les adultes à partir de 16 ans avec gratuité pour les enfants accompagnés. Elle comprend l'entrée au spectacle et l'accès au buffet. Une contremarque sera remise à chaque inscrit et exigée à l'entrée du spectacle.

Pourquoi l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle ?



La cérémonie s'est déroulée en présence du Commandant Malin, dernier représentant dans le Rhône des compagnons de la Libération et de Monsieur Borg qui a planté le drapeau français sur le Nid d'Aigle, repaire d'Hitler, à Berchtesgaden, quelques jours avant la signature de l'Armistice.

Lecture de Lucien Sayer, membre de la Division Leclerc, à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Appel du Général de Gaulle, le 17 juin dernier, au Monument aux morts de Brignais.

Il était prévisible. Reprenons l'histoire. Courant 1919, la France retrouve son intégralité territoriale, mais elle est exsangue. Les différents Ministères qui se succèdent s'enfoncent dans l'immobilisme d'une paix retrouvée et d'une sécurité statique (la ligne Maginot est partielle, la Belgique fournissant le reste de la défense sur sa frontière germano-belge).

Déjà, Charles de Gaulle alerte les responsables des gouvernements (14 Ministères de 1932 à 1937). Il fait paraître des publications (La discorde chez l'ennemi, Le fil de l'épée, Vers l'armée de métier...).

Personne ne voit la nécessité d'envisager un conflit et pourtant déjà, se dévoilent les prémices d'un réarmement de l'autre côté de la frontière. Nous évacuons la Ruhr en 1925, (Traité de Locarno). En mai 1933, Hitler devient maître du Reich. Il lit le livre de De Gaulle "L'Arme blindée".

Octobre 1933 : Hitler rompt avec la Société Des Nations "qui n'est que gestes et discours". Malgré le fait accompli, le Gouvernement de l'époque ne réagit toujours pas.

1934-1935 : le Reich déploie un immense effort de fabrication d'armement. Le 13 janvier 1935, le plébiscite sur la Sarre provoque une atmosphère si menaçante que le Gouvernement français abandonne la partie avant qu'elle ne soit jouée.

Mussolini en profite. Il brave les sanctions de Genève.

Le 7 mars 1936, l'armée allemande réoccupe la zone démilitarisée et l'ouest du Rhin. Le Traité de Versailles est bafoué.

Le 1^{er} mai 1937, une d'une "panzerdivision" complète survolée par des centaines d'avions défile à Berlin. L'impression produite sur François-Poncet, notre ambassadeur et sur nos attachés militaires est celle d'une force que rien, "sauf une force supérieure", ne pourra arrêter. Mais rien ne vient modifier les dispositions prises par le Gouvernement de Paris.

Le 11 mars 1938, c'est l'Anschluss. L'Autriche collabore dans la joie à la soumission. Le Gouvernement Français ne réagit toujours pas. La guerre civile espagnole ne nous éclaire pas plus ; les chars italiens et allemands y font des manœuvres à tirs réels et prouvent l'efficacité d'un matériel qui allait nous submerger.

Puis, c'est au tour de la Tchécoslovaquie de sombrer sous le poids des mêmes armes. Les 29 et 30 septembre 1938, les accords de Munich ne viennent que confirmer notre renoncement national.

En 1938, sentant venir la tempête, De Gaulle publie "La France et son armée".

1939, c'est au tour de la Pologne de tomber et nous n'avons toujours pas compris. Il est trop tard.

Le 10 mai 1940, la foudre nous frappe de plein fouet ; en une semaine, le destin de la France est scellé. Sur toutes les routes venant du Nord, mêlés à l'armée, arrivent de lamentables convois de réfugiés qui refluent sous la pression des colonnes de chars et des avions ; les mêmes qui submergent d'autres pays.

Ce 18 juin 1940, le réveil de la France sonne. C'est l'Appel Historique du Général de Gaulle dont nous célébrons le 58^e anniversaire aujourd'hui. ■

Il n'existe qu'une seule race au monde : la race humaine

Extrait de l'Allocution de M. Horner, Président de la Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes, lors du vernissage de l'exposition sur la Résistance et la Déportation à Brignais en septembre 1997.

Il est réconfortant de constater que, malgré les années passées depuis la libération des camps de concentration, 52 ans quand même, et malgré la disparition de très nombreux camarades depuis notre retour, notre action de mémoire ne s'essouffle pas, bien au contraire, et l'exposition que nous inaugurons aujourd'hui, ici même à Brignais en est le témoignage. Les initiatives personnelles de camarades, celles des associations et des amicales de camps pour le témoignage auprès d'établissements scolaires, dans les musées, au Centre d'Histoire et de la Résistance et la Déportation à Lyon, au concours de la Résistance et la Déportation, ou par la contribution à des expositions locales, comme ici à Brignais, bien que non mesurables, constituent vraisemblablement l'un des plus sûrs moyens de transmettre la mémoire de la résistance et de la déportation, liées dans le combat pour la liberté et le respect des droits de l'Homme.

Dans l'action de mémoire, je voudrais aussi rappeler la formidable leçon d'Histoire à toute la population française et étrangère, que fut le procès Barbie et dans une moindre mesure, le procès Touvier. À venir encore, le procès Papon le 8 octobre, dont nous pouvons penser qu'il complètera cette action mémoire dans ce domaine des crimes contre l'Humanité. Si notre association, la FNDIRP a été très active dans les poursuites de criminels de guerre et contre l'humanité, elle le fut aussi dans le domaine du social. Rappelons-nous, notre intervention financière en 1984 au Burkina Faso, qui permit, dans une région desséchée, d'amener de l'eau par des puits, une retenue d'eau par un barrage et la construction d'une maternité à Saltenga, redonna ainsi la vie dans cette région qui se mourait. Et toujours, grâce à la générosité de nos membres adhérents, de transmettre dernièrement en novembre 1996, la somme de 350 000 F à la Croix Rouge, résultat d'une souscription de notre association pour aider à la fabrication de prothèses destinées aux petites victimes angolaises des mines anti-personnel.

Pourtant, l'éloignement dans le temps, la disparition progressive des témoins et des victimes, effacent peu à peu de la mémoire collective les caractères spécifiques du régime hitlérien.

Ceux qui nient les chambres à gaz, ceux qui relativisent et banalisent les crimes nazis, croyant pouvoir profiter de cet effritement de la mémoire, pensent le moment venu de la réhabilitation. On assiste à une recrudescence de manifestations antisémites et de discrimination raciale, comme s'applique à le faire un certain parti politique lepéniste pour ne pas le citer. Non, il n'existe qu'une seule race au monde : la race Humaine.

Chers amis, puisons au cœur de la mémoire, les forces nécessaires pour faire triompher la démocratie, la liberté et la paix et construire un monde plus juste et plus solidaire.

Tel est le vœu de toutes les victimes du nazisme.

Ce festival n'est pas seulement un plaisir pour les amateurs de bandes dessinées, c'est aussi un plaisir pour les auteurs et les dessinateurs présents.

- COMMENT SE VOIENT-ILS ?

Jean-Yves Mitton, auteur de la série *Les Survivants de l'Atlantique* : "Mon travail est celui d'un ours solitaire en hibernation dans une grotte pleine de documentations, de papiers, d'œuvres et de rêves et mon calendrier ressemble à un brouillon de physicien".

Patrick Larme, dessinateur Lyonnais : "Je suis considéré un peu comme un extraterrestre par ma famille, mais j'aime ce métier car je peux être soit scénariste, soit dessinateur, soit les deux à la fois et là, je suis le maître du jeu et c'est excitant".

Béatrice Tillier, dessinatrice de *Fée et tendres automates* : "Mon travail consiste à mettre en image et en scène une histoire tout droit sortie de l'imaginaire d'un scénariste, c'est un vrai travail d'adaptation et d'interprétation".

- QUELLE EST LEUR MÉTHODE DE TRAVAIL ?

Béatrice Tillier : "La musique est primordiale, c'est la déprime totale s'il règne un silence pesant et que vous séchez devant votre feuille blanche".

Olivier Berlion, dessinateur de la série *Les Sales Mioches* : "Je me balade pour l'inspiration, je prends des photos des éléments de la vie qui me touchent".

Jean-Yves Mitton : "Par gros coups de longue durée avec parfois trois nuits blanches de suite, pendant que l'imagination est sur le feu".

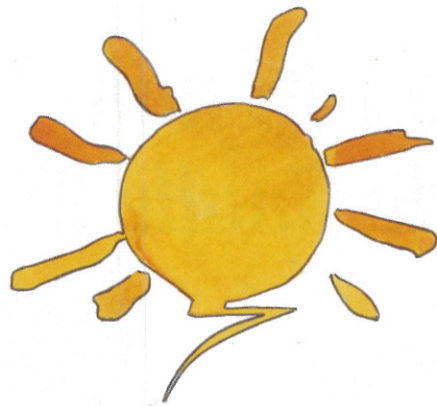
ET LE FESTIVAL DE LA BULLE D'OR ?

Olivier Berlion : "C'est indispensable pour conserver un œil objectif sur sa création et le Festival de la Bulle d'Or a en plus l'avantage d'être près de chez moi".

Patrick Larme : Ce festival est un lieu de rencontres avec le public et j'avoue être toujours un des derniers à quitter les festivals afin de profiter jusqu'à l'ultime moment de cette ambiance, des séances-dédicaces".

Béatrice Tillier : "J'y retrouve beaucoup de camarades d'école, la famille peut venir m'y voir aisément. Avant d'être pro, je venais à la Bulle d'Or vendre mes dessins ou voir des auteurs. À présent je suis de l'autre côté de la barrière".

Jean-Yves Mitton : "Je participe au Festival de la Bulle d'Or car il est un peu le Festival de Lyon, pour son prestige et pour sa proximité. Et pour tout le reste, les relations avec les collègues, toujours cordiales et arrosées".



BD : 1998, un millésime en "Or"

Mitton, Larme, Berlion ou encore Tillier, auteurs et dessinateurs seront au rendez-vous du Festival de La Bulle d'Or 1998 les 13, 14 et 15 novembre.

de la Création "Des écrivains en Rhône Alpes", 4 rue de la Platière, dans le premier arrondissement de Lyon.

DES AUTEURS TOUJOURS AUSSI NOMBREUX

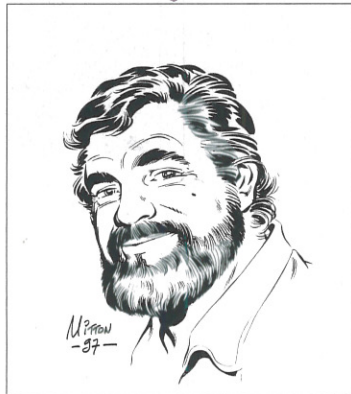
Les 13, 14 et 15 novembre prochains, Brignais fidèle au festival, sera le point de convergence de très nombreux auteurs, dessinateurs et illustrateurs de bandes dessinées et de livres d'enfants. À ce jour, ont confirmé leur présence : Olivier Berlion, Jean Claverie, Dirat, Nemo, Olivier Jeanfaivre, Henri Sulpice, Jean-Yves Mitton, Julio Ribera... et des surprises européennes !

Innovation : cette année une nocturne sera mise en place et le groupe Générale Location (Polygone Expo) a manifesté sa volonté de maintenir son action culturelle sur Brignais, en assurant la logistique du Festival comme les années précédentes et en proposant un mur d'images.

Des expositions : la Bibliothèque de La Part Dieu, partenaire de l'événement, se déplacera avec des BD anciennes : des ouvrages de grande valeur présentés au public à titre exceptionnel.

La génération montante des dessinateurs sera à l'honneur avec Béatrice Tillier, dessinatrice Lyonnaise de 26 ans. Elle exposera les planches de son premier album "Fée et tendres automates" ainsi que celles de son second album prévu pour octobre.

Philippe Brocard, professeur de dessin sera présent et avec son équipe proposera aux petits comme aux grands des ateliers... ■



Après une année d'incertitude en 97 en raison de la démission du président de l'association et de l'absence de festival, la nouvelle équipe est repartie de plus belle avec des "bédévotés" encore plus passionnés et motivés.

Un tiers du conseil d'administration a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du jeudi 23 juin 1998 : il est désormais composé de Jean-Pierre Dubois - Président, Gérard Pressaco - Vice-Président, Jean-Luc Samuel - Trésorier, Bernadette Liaudon - Trésorier-Adjoint, Pascal Grillon - Secrétaire, Nathalie De La Torre - Secrétaire-Adjointe.

Le succès de l'exposition "Les planches en or" organisée par l'association en mai dernier a donné un avant-goût du festival et témoigne de cette nouvelle dynamique.

La manifestation prend du galon : Le Festival de La Bulle d'Or est présent à travers une affiche représentant le Pont-Vieux de Brignais, sur la fresque de 400 m2 réalisée par les artistes de la Cité



Un grand rendez-vous qui ne manquera pas de bulles...
13, 14 et 15 novembre à Brignais.

Renseignements :
Hôtel de Ville
SIC : 04 78 05 62 15

BRIGNAIS POUR TOUS

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

BRIGNAIS FAIT FRONT

RÉACTION

Coincés entre la Gauche caviar et la Droite corrompue, les élus du Front National se battent pour défendre les intérêts nationaux.

Les parties de la bande des 4 clament à l'unisson, au nom d'une pseudo démocratie, qu'il faut nous étouffer.

Il est nécessaire de leur rappeler que la démocratie veut que l'on écoute, et surtout respecte, les hommes et les femmes qui soutiennent à toutes les élections les listes présentées par le parti de Jean-Marie LE PEN.

Le dernier scrutin démontre que dans notre région, comme dans bien d'autres, le Front National représente le 1^{er} parti, les autres ne pouvant rivaliser qu'en concluant des alliances de circonstances qu'ils s'empressent de rompre après les élections.

Mais à BRIGNAIS, comme ailleurs, il faudra bien que la règle démocratique soit respectée et nous y veillerons.

Un exemple de démocratie : dans ces pages dédiées à la gloire de l'équipe dirigeante, un peu plus de 1 % de la surface nous est accordé alors qu'aujourd'hui plus de 20 % des Brignairots votent FRONT.

Telle est la raison de notre silence dans ces lignes.

NI GAUCHE NI DROITE
FRANÇAIS D'ABORD
Vos élus
Maurice CLEMENÇON
Jean Paul VEYRARD

BRIGNAIS 95

Nous participons activement à la vie municipale depuis trois ans. À mi-mandat, peut-être pouvons nous faire un premier bilan.

Notre présence n'infléchit pas à elle seule les décisions importantes prises pour le devenir de Brignais, mais nous pensons modestement qu'elle a contribué à enrichir le débat et diversifier les échanges constructifs.

Nous sommes aussi satisfaits que certaines de nos idées et certains projets aient fait leur chemin et vu le jour.

La révision actuelle du Plan d'Occupation des Sols, (POS), engage notre commune pour plusieurs années. Elle a pour but de définir l'avenir urbain que nous souhaitons pour Brignais. Nous observons la construction dans le centre de nouveaux ensembles immobiliers. Cela peut contribuer à l'embellir, à redynamiser le commerce de proximité, mais sans une réflexion globale sur un nouveau plan de circulation, cela peut aboutir à son asphyxie...

Des constructions individuelles à la périphérie se poursuivent. Elles accroissent également le trafic automobile déjà bien dense. Nous avons fait des propositions pour améliorer la circulation automobile et piétonne, nous pensons qu'il est urgent d'agir !

Nous poursuivrons nos actions, et continuerons à ignorer les polémiques stériles et inutiles à la bonne marche de notre commune.

Guy BOISSERIN Chantal SERVOS
Tél. : 04 72 31 11 69

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

LE MONDIAL, LA FRANCE ET L'EUROPE

Le vent chaud de la fierté nationale a envahi la France à l'occasion du "Mondial".

Quoi de plus beau que ces jeunes, heureux, fraternels, partageant un même plaisir, tendant les mains vers l'inconnu.

Ces émotions partagées par tous les âges et par nos concitoyens de toutes origines pourront-elles se poursuivre ?

C'est à chacun de nous d'œuvrer dans ce sens pour rechercher ensemble l'efficacité, la solidarité et pourquoi pas le goût de la fête !

Permettons-nous d'imaginer qu'un jour prochain, un même élan, un même enthousiasme, un même sentiment d'appartenance à la Nation mobilisera les Français sur un autre sujet !

Et pourquoi pas les prochaines échéances Européennes ?

À l'échelle de notre ville, nos élus sont à votre écoute pour bâtir ensemble le Brignais d'Aujourd'hui et de Demain dans ce même esprit de cohésion sociale où chacun trouve son rôle et sa place.

À tous, nous souhaitons de passer de bonnes vacances en pensant particulièrement à ceux qui ne partiront pas.

Les Conseillers municipaux de la Majorité : M. Thiers, P. Minssieux, M.T. Maucour, J.-L. Imbert, J.-M. Martorell, L. Rolland, D. Viret, S. Touilliez, C. Van Den Broeck, M. Masson, H. Orsetti, C. Bracoud, A. Favre, G. Desforges, E. Beck, M. Rey, G. Coulombier, M. Vialet, D. Carette, M. Ribeyre, F. Freyburger, T. Louis, M. Arnaud.

Liste Ensemble pour Brignais



Jusqu'à la fin de l'année, la Ville associée à la Monnaie de Paris vous propose de garder un souvenir de l'opération "Euro de Brignais" en commandant les écrins spécialement réalisés pour l'occasion.



COMMANDEZ L'EURO DE BRIGNAIS DANS SON ÉCRIN



■ Écrin Double

comportant :
 ▶ 1 pièce de 1 euro en cupro-aluminium nickel
 diamètre : 30 mm
 poids : 11 g
 ▶ 1 pièce de 2 euros en cupro-nickel
 diamètre : 30 mm
 poids : 11 g
Prix de vente : 40 francs

■ Écrin Prestige

comportant :
 ▶ 1 pièce de 1 euro
 ▶ 1 pièce de 2 euros
 ▶ 1 pièce de 20 euros
Prix de vente : 190 francs

■ Écrin Or certifié

comportant :
 ▶ 1 pièce de 450 euros en or 920 ‰ avec certificat "Monnaie de Paris" diamètre : 30 mm Édition limitée
Prix de vente : 3 200 francs

■ Écrin Argent

comportant :
 ▶ 1 pièce de 20 euros en argent 900 ‰ diamètre : 30 mm poids : 13 g Édition limitée
Prix de vente : 150 francs

Bon de commande "Euro de Brignais"

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date :

Signature :

Ci-joint un règlement de F
 à libeller à l'ordre de :
Trésor Public
 et à adresser au
Hôtel de Ville
Service Europe
 69530 BRIGNAIS

Type	nombre d'écrins commandés	Prix unitaire	Montant total
Écrin Double 1+2 Euros		× 40 F	
Écrin Argent 20 Euros		× 150 F	
Écrin Prestige 1+2+20 Euros		× 190 F	
Écrin Or certifié 450 Euros		× 3 200 F	
TOTAL			
Frais de port si envoi postal (en recommandé) : rajouter 30 F			
TOTAL			